

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

# ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel  
des  
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVÉ»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541

## La Suisse à l'Étranger

### A propos de la Landsgemeinde de la "Quatrième Suisse"

VI

Notre légation de Londres, dont la juridiction s'étendait à cette époque aux Suisses d'Égypte, fut mise au courant de ces démarches et ne cessa de s'y intéresser.

Mais l'importance vitale de la question devait s'imposer peu après à nos autorités fédérales lorsque le gouvernement égyptien, fort de la proclamation de son indépendance, révoqua en masse ses fonctionnaires étrangers. Grâce à l'intervention de M. Trembley, nos ressortissants obtinrent d'être mis au bénéfice des mêmes privilèges que les ressortissants capitulaires qui jouissaient d'une protection on ne peut plus efficace. En cette circonstance, la Commission Commerciale Suisse montra à la mesure de l'influence qu'elle avait su acquérir auprès des milieux officiels égyptiens. Le département politique s'étant ainsi rendu compte du travail si utile accompli par elle n'hésita pas, lorsque le moment opportuniste lui sembla venu, de charger M. Trembley, comme délégué du Conseil fédéral, d'abord officiellement puis officiellement, de mener les pourparlers diplomatiques avec le gouvernement du Caire.

Considérant l'extrême importance de la création à Genève, tout près de la Société des Nations, d'un Consulat égyptien, le Ministre des affaires étrangères d'Égypte en exprima officiellement le désir au début de 1924. Notre gouvernement souligna aussitôt combien il importait d'établir entre les deux pays des rapports diplomatiques plus étroits. Les parties mues par un esprit d'entente et de réciprocité, entamèrent au Caire les premières négociations. Les instructions du département politique à M. Trembley étaient claires et catégoriques. Il ne s'agissait pas d'obtenir de nouveaux privilèges pour nos compatriotes. La Suisse en créant une représentation diplomatique au Caire, n'entendait pas revendiquer la qualité de puissance capitulaire, ni exiger une participation quelconque aux délibérations internationales relatives aux capitulations ou à la modification du régime judiciaire du pays. Le délégué du Conseil fédéral devait seulement revendiquer pour nos compatriotes les mêmes avantages que ceux qu'ils retireraient de leur qualité de protégés capitulaires.

Les pourparlers paraissaient devoir aboutir à bref délai, quand coup sur coup, l'assassinat du Sirdar, la chute du Cabinet Zaghoul et l'avènement d'un ministère nouveau, vinrent tout remettre en question. M. Trembley n'en déposa pas moins le texte de deux accords soigneusement établis, l'un appelé à fixer les rapports commerciaux Égypto-Suisses et l'autre à définir les relations des Suisses. L'Allemagne, ayant perdu par le traité de Versailles ses droits capitulaires se trouva placée de ce fait dans une situation diplomatique des plus défavorables, son acceptation de conditions auxquelles notre pays ne pouvait souscrire, permit au Gouvernement égyptien de se retrancher derrière le principe d'égalité et rien ne put le décider dès lors, à renoncer en notre faveur à l'acquisition des deux conditions acceptées par l'Allemagne : à savoir que les citoyens accusés de crime de lèse-majesté et contre la sûreté de l'État, ou responsables d'actes délictueux commis en leur qualité de fonctionnaires du gouvernement local, fussent passibles des tribunaux indigènes.

L'acceptation de ces deux clauses, susceptibles d'ailleurs d'interprétations aussi extensibles que délicates à refuser, nous eut placées, comme c'est le cas pour l'Allemagne aujourd'hui encore, dans une situation de réelle infériorité à l'égard des autres étrangers bénéficiaires des privilèges capitulaires. Mr. Trembley, pleinement d'accord en cela avec le Conseil fédéral et notre Colonie tout entière, ne pouvait que repousser les deux conditions imposées par le Gouvernement égyptien. Mr. Trembley eut beau déployer durant ces négociations délicates, une persévérance et un tact auxquels chacun se plaît aujourd'hui à rendre hommage, devant l'intransigeance de ce dernier, les pourparlers repris en 1925, furent définitivement abandonnés. M. Trembley, par contre, a signé deux traités de commerce avec le Gouvernement égyptien, en 1928 et 1931. Serons-nous plus heureux un jour ? Espérons-le sans trop oser y croire. Les privilèges capitulaires sont en but dans les

milieux égyptiens, à une opposition qui ne fait que croître avec les années.

C'est dans l'ordre des choses, mais il est évident aussi, que nous ne saurions renoncer, quant à nous, bénévolement, à une partie des avantages dont nous demeurons bénéficiaires, grâce à la protection consulaire des puissances capitulaires. La plupart de nos Suisses sont actuellement protégés français. Quelques-uns ont eu recours à la protection britannique, d'autres à la protection italienne. Ce système s'il n'est pas entièrement celui que notre fierté nationale serait en droit de souhaiter, octroie du moins aux Suisses d'Égypte, toutes les garanties désirables. Les diverses puissances capitulaires qui ont bien voulu se charger de la protection et de la défense de nos intérêts, n'ont cessé de témoigner à nos ressortissants, la sympathie la plus dévouée et nous avons toujours entretenu avec leurs représentants, les plus cordiales relations, basées sur beaucoup de confiance et beaucoup de gratitude. Les rapports officiels entre Berne et nos colonies Suisses en Égypte, sont assurés, d'une part par les Sociétés Suisses de secours du Caire et d'Alexandrie et d'autre part comme nous l'avons vu, par la Commission Commerciale.

Les relations de tous genres, existantes entre l'Égypte et notre pays, dans les domaines les plus divers : commercial, industriel, touristique, éducatif et intellectuel, ne peuvent que s'amplifier encore, si nous le voulons bien. Notre pays a acheté l'année dernière en Égypte pour plus de 729,000 L.E. Ces échanges commerciaux vont s'intensifier encore. L'Égypte et le Proche-Orient représentent pour notre exportation d'excellents débouchés. Quoique nos commerçants, plus d'une fois, ont appris à leur dépens qu'on ne saurait être assez prudents et s'entourer de trop de précautions, le marché du Proche-Orient est des plus intéressants, s'il est intelligemment compris et si la Commission Commerciale Suisse y veille avec vigilance, la défense de nos intérêts est suffisamment assurée. Nous devons redoubler d'efforts pour conserver, en dépit de l'âpre concurrence qui nous est faite, la place que nous avons conquise de haute lutte.

La question commerciale ne doit cependant nous faire perdre de vue d'autres intérêts auxquels notre gouvernement se doit d'accorder l'attention la plus soutenue. La question de la propagande touristique et scolaire, méritent en particulier, d'être suivies de très près.

À la veille de la crise, au cours de l'année 1928, la Suisse avait tiré de son tourisme 315 millions de francs or. L'Égypte figurait au nombre des meilleurs clients de nos hôtels. La chaleur et l'humidité déprimante, pousse chaque année d'Égypte, vers des climats plus toniques, des milliers de voyageurs. La Suisse avait jusqu'ici leur préférence. Malheureusement, cet exorde estival s'est durant ces dernières années détourné de notre pays, au profit d'autres régions. La dévalorisation des monnaies étrangères et la fermeté du franc suisse ne sont pas seules en cause. L'effort fait par la Syrie — les montagnes du Liban, aux portes mêmes de l'Égypte, avec leurs paysages magnifiques et leur fraîcheur de leur air pur, ont permis la création d'un mouvement touristique de plus en plus important. Chypres, Rhodes et les Îles grecques, connaissent de plus en plus la faveur du public. La France et l'Italie, de leur côté, s'efforcent d'attirer à eux et de retenir l'opulente clientèle fidèle jusqu'ici à nos villes de séjour et à nos stations de montagne.

J. R. F.

(à suivre).

## Lettre de Suisse

### La création d'agences consulaires

Le Conseil fédéral vient de décider d'introduire, dans la réglementation consulaire suisse, une disposition permettant aux légations et consulats suisses, en pays d'outre-mer et dans quelques régions périphériques de l'Europe, d'instituer des agences consulaires en certains points de leurs arrondissements respectifs.

Les « Informations Économiques » donnent de cette innovation, un intéressant commentaire, dont nous reproduisons, ci-dessous, quelques passages :

De nombreux États, entre autres l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie utilisent avec succès, depuis de longues années déjà, les services d'agents consulaires proprement dits, c'est-à-dire d'agents bénévoles, peu ou faiblement rétribués, qui, sans avoir la qualité de représentant con-

sulaire, ont néanmoins un caractère officiel et exercent, par délégation, certaines fonctions rentrant dans les attributions des consuls.

La Suisse entretient actuellement 147 postes officiels à l'étranger (19 légations et 128 consulats) préposés à un même nombre d'arrondissements consulaires. Certains de ces arrondissements ont une superficie égale à plusieurs fois celle de la France. La Chine, par exemple, aussi étendue que l'Europe, ne forme que deux arrondissements consulaires, relevant des postes de Shanghai et Canton ; les Indes anglaises (8 fois la France) ne ressortissent qu'à deux consulats également, à savoir ceux de Bombay et Calcutta. Il est évident que, dans des districts consulaires aussi vastes, l'action de nos représentants ne peut être que très modeste et localisée presque exclusivement aux sièges des consulats. Pour remédier à cet état de choses, il eut donc fallu créer un assez grand nombre de nouveaux postes consulaires. Les pouvoirs de consuls honoraires qualifiés et de fonctionnaires de chancellerie spécialement instruits, les loger dans des locaux appropriés, les meubler et les munir de tout le matériel indispensable. Cela n'eût pas laissé d'entraîner des frais considérables (200,000 francs en moyenne par poste et par année). Le Département politique a reculé devant la dépense, avec d'autant plus de raison que de sérieuses économies s'imposaient du fait de la crise économique. Au lieu de disperser ses moyens, il a préféré les concentrer en faveur des consulats déjà existants, en particulier de ceux qui présentent la plus grande utilité pour notre économie nationale. C'est aussi qu'il a réorganisé toute une série de postes d'outre-mer, en les pourvoyant, entre autres, d'agents de carrière ayant reçu une formation appropriée.

Les moyens pécuniaires faisant défaut pour augmenter le nombre des consulats, une seule solution s'offrait pour accroître le rendement de notre appareil consulaire, à savoir celle consistant à étendre le rayon d'action effectif de chaque poste. À cet effet, on aurait pu, peut-être, intensifier la collaboration des correspondants institués par l'article 27 du Règlement consulaire. Mais ces auxiliaires ne peuvent avoir, de par les usages internationaux, aucun caractère officiel ; par suite, leur activité ne peut être que très effacée et restreinte. Leur rôle est essentiellement celui d'un observateur et d'un informateur pour la légation ou le consulat dont ils relèvent. On aurait pu, aussi, créer des vice-consuls ; mais ce moyen n'eût pas laissé de présenter de sérieux inconvénients, vu le système consulaire adopté par la Suisse. Il ne nous appartient pas de les relever ici. Au surplus, la question sortirait du cadre de notre exposé.

Vice-consulats et correspondants ne paraissant pas constituer des moyens ou suffisants ou pratiques d'accroître l'action des consulats existants, on a cherché dans l'institution d'agences consulaires le remède à la situation, c'est-à-dire le complément d'organisation propre à combler pratiquement les nombreuses lacunes que présentait encore le réseau consulaire suisse.

Aux termes de l'article 27 bis qui vient d'être introduit dans le règlement consulaire suisse, l'agent consulaire a pratiquement la qualité de délégué permanent du consul dont il relève. Il est reconnu officiellement par les autorités étrangères compétentes. À la différence du représentant consulaire proprement dit (consul général, consul et vice-consul), il n'entretient pas de rapports directs avec les autorités suisses et les institutions, maisons et particuliers domiciliés en Suisse ou hors de l'arrondissement consulaire dans lequel il a son siège. Il serait donc tout à fait inutile, à un exportateur par exemple, de s'adresser directement à une agence consulaire suisse, dans l'espoir de gagner du temps ou d'échapper le contrôle du consulat préposé à l'agence. Celui-ci est seul compétent pour traiter avec les intéressés en Suisse.

L'agent consulaire institué par l'article 27 bis est avant tout un délégué commercial. Ses attributions administratives sont tout à fait occasionnelles, nous dirons même exceptionnelles. D'une façon générale, il n'agit que sur mandat du consulat préposé.

On voit aisément tous les services que l'agent consulaire peut rendre au consulat dont il relève. Qu'il s'agisse de procéder à une enquête ou à une expertise au siège de l'agence ou dans ses environs, de se procurer des renseignements précis sur une maison de commerce de cette place, d'y effectuer des encaissements, d'y surveiller les agissements de certains débiteurs ou de quelque concurrent redoutable de l'une de nos industries, d'y trouver des représentants de commerce, etc., etc., le consulat préposé ne pourrait guère rém-

plir sa mission sans le concours d'un homme de confiance, muni des pouvoirs nécessaires. L'agent consulaire doit précisément être cet homme.

Pour éviter tout malentendu, nous tenons cependant à préciser que les agences consulaires, si elles seront pratiquement hors d'atteinte des exportateurs et du public suisse en général, seront, en revanche, à la disposition de nos compatriotes au siège de leur résidence, en tant qu'il s'agira d'affaires ressortissant à leur compétence. Elles seront de même à la disposition des étrangers, en particulier des nationaux du pays de résidence, qui désireront obtenir des renseignements sur le tourisme en Suisse, ou entrer en relations d'affaires avec notre pays. Les consulats préposés donneront à leurs agences toutes les indications nécessaires à ce sujet et les pourvoiront, le cas échéant, du matériel de propagande approprié.

En ne conférant aux agents consulaires aucune attribution administrative permanente, telle que service d'immatriculation, des passeports, de contrôle militaire, etc., le Département politique a tenu à ce que l'agence consulaire soit essentiellement un office commercial. Aussi bien, le Conseil fédéral a-t-il décidé de limiter l'application de l'article 27 bis aux pays d'outre-mer et à quelques régions périphériques de l'Europe, c'est-à-dire aux contrées les moins facilement accessibles aux voyageurs suisses et sur lesquelles il est le plus difficile de se renseigner. Il n'a pas estimé nécessaire d'instituer des agences consulaires dans les pays de l'Europe centrale, où existent cependant d'importantes colonies suisses ailleurs qu'aux sièges de nos consulats. Le but principal de l'innovation dont il s'agit est donc bien d'améliorer le service économique des consulats éloignés, partant, de les rendre plus utiles encore à nos exportateurs. Nous sommes convaincus que ceux-ci sauront gré au Conseil fédéral d'avoir ainsi, sans alourdir l'appareil administratif de notre représentation extérieure et moyennant une dépense insignifiante, renforcé les moyens d'action de nos représentants officiels à l'étranger.

## Une Démocratie Levantine

### La jeune République du Grand-Liban et la concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'État

L'auteur de cet article, notre compatriote M. J. Lugol, est un spécialiste des questions du Proche-Orient.

Actuellement, rédacteur de la « Revue d'Égypte économique et financière » et Correspondant de la « Tribune de Genève » à laquelle il vient d'envoyer d'Égypte une série d'articles très remarquables, M. Lugol fut à Sofia (1927-1929) et à Athènes (1929-1931) Secrétaire financier de la Commission d'échange gréco-bulgare fonctionnant sous le contrôle de la S.D.N. et présidée par le colonel suisse James de Reynier, mort l'an dernier en mission S.D.N. dans le désert de Syrie à la suite de la chute de l'avion le transportant.

Il fut ensuite attaché au Secrétariat de frontières Irak-Syrie (1932), d'abord présidée par le colonel de Reynier, puis après sa mort par le colonel suisse Frédéric Iselin.

Nous souhaitons à M. J. Lugol qui nous est revenu après un premier séjour de six mois en Égypte, de pouvoir réaliser pleinement l'œuvre qu'il s'est assignée et le « Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient » espère qu'il voudra bien le plus

souvent possible, faire bénéficier ses lecteurs, de son expérience et de son talent.

Sur les rivages de l'antique Phénicie, englobant dans ses étroites frontières l'énorme massif du Liban, la jeune République libanaise, populeuse, active, agitée, poursuit avec ambition, dans les voies nouvelles tracées par son indépendance, la réalisation des espoirs qu'on fonde sur elle. Son territoire, d'une étendue de 9,200 kilomètres carrés, compte une population de 850,000 âmes, ce qui donne une densité de 92 habitants par kilomètre. Sise au carrefour des grandes voies d'Orient, elle se trouve habitée par toutes les races du monde. Entourée de la Palestine, sous mandat britannique, de la Syrie et de l'État des Alaouites, sous mandat français, la République libanaise ou du Grand-Liban, avec Beyrouth, le grand port du Levant, pour capitale, constitue un État unitaire indépendant sous mandat français.

## Histoire et ethnographie

Cette jeune république est née, comme la Syrie, la Palestine, la Transjordanie, l'État des Alaouites et l'Irak, du démantèlement de l'empire ottoman. Toutefois, le Liban jouissait déjà depuis des siècles, sous le régime turc, d'une quasi-autonomie. Ses habitants chrétiens, les fameux Maronites, connus pour la vivacité de leur sentiment religieux et leur incomparable bravoure, avaient réussi avec l'appui traditionnel de la France à s'imposer aux Turcs. L'histoire millénaire du Liban est très intéressante. Elle offre quelque analogie avec la nôtre. Elle s'est déroulée dans le même cadre majestueux de montagnes pittoresques, avec des hommes que le goût de la liberté et l'ardent patriotisme apparent aux Suisses. Les Libanais, non sans orgueil mais assez abusivement d'ailleurs, se réclament d'une lointaine origine phénicienne. Il est certain que les anciens habitants du pays furent les Phéniciens, les Hébreux, les Ammonites, etc. de race sémitique. Mais les invasions postérieures, macédonienne, romaine, arabe et turque, ont altéré dans une mesure considérable le type primitif qu'on retrouve encore, sans doute, mais assez peu nettement représenté. Grands voyageurs, entrepreneurs, doués d'un sens commercial aigu et d'une étonnante vivacité d'esprit — parfois poussée à l'excès — les Libanais veulent voir là autant de traits hérités de leur illustre ancêtre de Tyr et de Sidon. Au point de vue anthropologique, on peut aussi souligner certaines affinités, mais tout cela est assez vague. Il semble plutôt que la ressemblance qu'on constate entre les types historiques est surtout due aux conditions de vie identiques que le pays a imposées à ses habitants au cours des âges.

Lorsque venant de Marseille, après une traversée de six jours, on aperçoit les cimes neigeuses du Liban s'élever haut dans le ciel au-dessus de l'étendue miroitante de la mer, on éprouve une délicieuse sensation de fraîcheur et de bien-être. Beyrouth, au bas de la montagne, étage en gradins ses quartiers fleuris qui s'étendent en longueur sur la côte. La montagne elle-même, verdoyante et boisée, arbrite des centaines de villages blancs qui, très rapprochés les uns des autres, donnent une impression de population dense et active. Partout le paysage que dominent les lignes sombres et puissantes des hauteurs offre à l'œil un spectacle de mâle beauté.

(Lire suite à la page 6)



Au milieu du groupe notre « As » de l'aviation, le pilote Walter Mittelholzer qui d'après les nouvelles de notre correspondant en Abyssinie, (voir page 3), vient d'être chargé par l'Empereur Haïlé Sélassié I, d'une mission de confiance et doit rejoindre prochainement son poste.



## NOUVELLES DU PAYS

### Les relations germano-suisse

M. Schulthess a déposé sur le bureau du Conseil fédéral un rapport sur les relations économiques avec l'Allemagne. Le Conseil fédéral discutera cette question dans une de ses prochaines séances.

### Les négociations pour les zones

Le Conseil fédéral a arrêté, conformément aux propositions du Département politique, les instructions pour ses délégués aux prochains pourparlers avec la France sur le régime zonien. On ne sait pas encore quand ces négociations vont commencer ni où elles auront lieu.

### Les vigneron vaudois contre l'imposition des vins

Quatre assemblées de vigneronnes tenues à Pully, Aigle, Vevey et Rolle, groupant plusieurs milliers de participants, après avoir entendu divers orateurs, députés et membres des Chambres fédérales, ont voté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils s'opposent avec énergie à l'imposition fédérale des vins du pays et se déclarent adversaires résolus de toute mesure qui aurait pour résultat d'aggraver la situation dans laquelle ils se trouvent.

### «Directives» aux paysans

L'organe officiel de l'Union suisse des paysans invite de façon pressante les classes rurales à restreindre la production du bétail, du lait et à augmenter la culture des champs. Il ne faudra pas seulement intensifier la culture des céréales mais bien revenir à une plus grande production du fourrage. Dans les temps de crise, le paysan devra s'efforcer de développer le plus possible et de la manière la plus diverse son exploitation de manière à obtenir, lorsqu'une des branches de la production souffre, qu'une autre vienne combler le déficit, équilibrant et compensant ainsi sa production générale.

### Un sacrifice consenti en principe

Ainsi que l'a constaté M. Musy en séance du Conseil fédéral fin juillet, la situation financière de la Confédération s'est aggravée de 25 millions comparativement aux sept premiers mois de 1932. — Il faut se féliciter — que dans nos hautes sphères une double préoccupation domine tout : restreindre les dépenses et augmenter les recettes, jusqu'à ce que, progressivement, l'équilibre budgétaire soit rétabli.

Tous ces jours des pourparlers difficiles eurent lieu. En dernier lieu ont été étudiées trois modalités de la réforme, qui toutes trois atteindraient le but visé. C'est 18 millions d'économies qu'il s'agit de trouver dans cette compression de dépenses.

Les discussions entre la délégation du Conseil fédéral et les représentants du personnel des C.F.F. n'ont pas encore abouti à des conclusions précises. Sur un point important, toutefois, la discussion aura permis de maintenant de voir plus clair : il semblerait en effet que le personnel soit nettement favorable à la première des trois modalités d'adaptation dont nous avons parlé, c'est-à-dire qu'il préfère une réduction uniforme avec exonération d'un minimum.

La question de principe ayant été admise, l'on peut espérer qu'une entente définitive interviendra finalement.

### Nos relations économiques avec l'Allemagne

Les consultations au Palais fédéral ont été consacrées à la politique commerciale au Conseil fédéral, tout particulièrement en ce qui concerne les relations avec l'Allemagne. Il est évident qu'après l'échec de la conférence de Londres, d'une part, et l'insuccès de l'arrangement conclu en marge de cette conférence entre la Reichsbank et les banques suisses sur les paiements allemands, d'autre part, insuccès aggravé encore par les mesures que prend l'Allemagne pour forcer ses exportations et entraver ses importations, on attend du Conseil fédéral qu'il adapte sa politique à cette situation. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer l'application du clearing forcé, tel qu'il est pratiqué vis-à-vis de l'Allemagne par un certain nombre d'autres pays. Rappelons que le Conseil fédéral peut recourir à ce moyen, les Chambres lui ayant accordé des pleins pouvoirs dans ce domaine

à la fin de la session de juin, au lendemain de la proclamation du moratoire des transferts par le Reich.

C'est pour discuter de cette question que la conférence a réuni dernièrement autour du tapis vert quatre conseillers fédéraux, MM. Schulthess, Motta, Musy et Haebelin, avec M. Stucki, ministre et chef de la division fédérale du commerce, de Stutz, chef de la division des affaires étrangères, Bachmann, président de la Banque nationale, Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, Wettstein, conseiller national, du vorort de la Société suisse du commerce et de l'industrie, etc., etc.

Aucune communication n'a été faite au sujet de cet échange de vues, qui avait un caractère confidentiel et d'ailleurs purement consultatif ; il sera sans doute suivi d'autres réunions où les représentants des grandes organisations économiques du pays auront l'occasion de présenter leurs vœux en prévision des discussions qui vont suivre.

### Front bourgeois unique à Zurich

Depuis quelque temps, des pourparlers ont été menés entre les partis patriotiques, les fronts et les ligues de la ville de Zurich afin de constituer une base de combat uniforme pour l'élection du Conseil administratif. Etaient représentés aux pourparlers : le parti chrétien-social, le parti populaire évangélique, le parti des paysans et bourgeois, le front national, la ligue pour le peuple et la patrie, le front fédéral, le mouvement jeune-radical, la nouvelle Suisse, l'Union civique romande.

Les pourparlers ont abouti à un accord de principe dans le sens que les organisations intéressées entreraient en lutte avec une liste commune de six municipaux afin de conquérir une majorité nationale qualifiée au sein des autorités exécutives de la ville de Zurich. La conférence présente pour la présidence de la ville, le Dr. Robert Briner, depuis 1919, chef de l'Hospice cantonal de la jeunesse ; au militaire, le Dr. Briner a le grade de colonel.

### Guide économique de Bâle

Il vient de paraître, sous la direction du professeur Mangold, conservateur des Archives économiques suisses, un «Basler Wirtschaftsführer» richement illustré. L'ouvrage, de près de trois cents pages, donne un tableau, malheureusement incomplet, mais cependant très suggestif, des organes officiels et privés dont le jeu assure le perfectionnement et constitue l'importance de la vie économique de Bâle : institutions d'Etat, haute banque, grande industrie, commerce de gros, maisons d'expédition, instituts d'assurances, etc. Et c'est en même temps un livre d'or de l'esprit d'initiative de Bâle, qui vit s'ouvrir dans ses murs en 1719 le plus grand commerce de laine de l'Europe, en 1824 la première filature de schappe, en 1907 la plus grande maison de cuirs. C'est une mine inépuisable de renseignements précis, donnés par les intéressés eux-mêmes. La Société de statistiques et d'économie politique en a répandu de nombreux exemplaires.

### La lance de St-Maurice

L'Abbaye de St-Maurice (Valais) conserve de précieuses reliques du chef de la Légion thébaine dont la plus précieuse, entre toutes les reliques, une partie de son corps. Ce que l'on sait moins, c'est que Vienne, la capitale de l'Autriche, possède la lance de St-Maurice (Maurizinslance) comme l'objet le plus remarquable du trésor des Habsbourg. L'historien Luitprand en a donné une description latine fort détaillée, mentionnant notamment les clous en forme de croix qui y sont encastrés et qui provenaient, dit-on, de la croix du Christ découverte par Hélène, mère de l'Empereur Constantin-le-Grand. Cet objet présente pour les Valaisans et pour tous les Romands un intérêt tout à fait spécial. En effet, la lance de St-Maurice était l'insigne du pouvoir souverain des rois de la Bourgogne transjurane, le symbole de l'indépendance de cet Etat qui s'étendit de la Reuss aux bords de la Méditerranée.

### D'où venait donc ce serpent ?

Une femme occupée dans son appartement à la Dornacherstrasse a été dérangée par l'arrivée, par la fenêtre, d'un serpent de deux mètres et demi. La police, immédiatement alertée, a transporté le reptile au Jardin zoologique, où il est mort. C'était un serpent vénimeux excessivement dangereux qui a son habitat normal en Amérique centrale et en Amérique du Sud. On n'a pas encore pu découvrir à qui appartenait ce magnifique exemplaire exotique.

### Un Suisse maltraité à Berlin

On mande de Berlin à la Nouvelle Gazette de Zurich qu'un Suisse de Wila (vallée de la Toess), qui séjournait à Berlin pour quelques jours et qui faisait une promenade en compagnie de deux compatriotes, a été violemment interpellé par un homme des détachements d'assaut parce qu'il avait omis de lever le bras au passage d'un groupe de gardes d'assaut. Comme il indiquait sa qualité de Suisse au national-socialiste qui l'interpellait, il reçut un coup de poing au visage ; trois gardes d'assaut le jetèrent à terre et frappèrent à

coups de botte le Suisse et ceux qui l'accompagnaient. Le Suisse resta étendu, les côtes brisées et portant de graves blessures. Il fut ensuite conduit dans une clinique.

Notre ministre à Berlin s'est immédiatement rendu au ministère des affaires étrangères pour protester contre cette inqualifiable agression. Notre légation reçoit de nombreuses plaintes. Il semble que malheureusement l'ordonnance prise par Rudolf Hess, l'un des chefs de l'hitlérisme, qui enjoignait à ses troupes de respecter les étrangers, est restée lettre morte.

### Une nouvelle violation des frontières suisses par les nazis

Un télégramme de Zurich affirmait qu'une autre violation sérieuse de la frontière suisse à proximité de Bâle avait été commise par les troupes d'assaut nazis. D'après ce message une dizaine de Nazis se lancèrent à la poursuite de trois Allemands traversant la frontière maltraitant ceux-ci et les arrêtant.

La version allemande en ce qui concerne l'incident survenu sur la frontière suisse prétend qu'une auto portant l'inscription « salut Moscou », « salut front Rouge » se présenta à la frontière accompagnée d'un motocycliste. Les quatre occupants insultèrent les douaniers allemands, sur ce des hommes faisant partie des troupes d'assaut les arrêtèrent tandis que le motocycliste prenait la fuite.

### Le réarmement du landsturm

Un arrêté du Conseil fédéral concernant le réarmement du landsturm précise que : dès la fin de 1933, les militaires portant fusil, qui passent dans le landsturm gardent le fusil 1911 qui est en leur possession. Les militaires armés du mousqueton 1911 ou 1931 reçoivent le fusil 1911. Au cours de l'année 1934, les militaires des classes du landsturm de 1837 à 1892 échangeront le fusil 1889 et le mousqueton 1911 contre le fusil 1911. La classe 1886 ne sera pas réarmée dans le courant de 1934. Les militaires qui la composent seront, à leur libération du service, traités conformément aux prescriptions actuellement en vigueur. Les militaires des classes 1837 à 1892 seront réarmés conformément aux dispositions que prendront les cantons soit lors des inspections dans les communes, soit à l'occasion de rassemblements du landsturm à cet effet.

Les militaires des classes sus-mentionnées qui ont obtenu d'une société de tir, à titre de prêt, un fusil 1896-1911, et désirent le conserver à titre d'arme personnelle, peuvent y être autorisés déjà pour la fin de la saison des tirs 1933, à condition qu'ils rendent leur fusil 1889. Le réarmement du landsturm doit être opéré le plus rapidement possible et se terminer à la fin de 1934 au plus tard.

### Les trois arbitres internationaux sont nommés

Les trois arbitres internationaux pour les négociations franco-suisse sur le règlement définitif du régime zonien viennent d'être nommés, d'un commun accord, par les deux gouvernements.

Conformément à l'usage diplomatique, leurs noms ne seront publiés que dans quelques jours, après entente préalable avec l'ambassadeur de France à Berne.

En attendant, la délégation suisse, composée, comme on le sait, de MM. Paul-Edmond Martin (Genève), Comte, inspecteur fédéral des douanes, Péquignot, secrétaire du Département fédéral de l'économie publique, et Borel, secrétaire adjoint de l'Union suisse des paysans, s'est réunie lundi après-midi au Palais fédéral, en présence de MM. Motta, chef du Département politique fédéral, de Stutz, chef de la division des affaires étrangères, Bonna, conseiller de légation, Wagnière, secrétaire au Département politique, ainsi que MM. Logaz et Burkhardt. L'entretien a porté, bien entendu, sur les futures négociations. Mais aucune décision n'est intervenue. D'autres conférences vont suivre, quand la date et le lieu des négociations seront fixés.

### Le danger des conduites à haute tension

On sait que sur les lignes électrifiées, il est strictement interdit de monter sur le toit des wagons. Or, vendredi passé, un employé de la Compagnie des wagons-lits était monté, en gare de Bâle, sur le toit d'un wagon du train spécial Budapest-Paris. En se levant, il entra en contact avec la conduite à haute tension et c'est tout entouré de flammes qu'il est tombé sur le quai. Il a été transporté à l'hôpital grièvement brûlé sans cependant que son état soit désespéré.

### Changement d'adresse

Nous prions instamment les abonnés du « Journal Suisse et du Proche-Orient », s'ils désirent éviter des réclamations ou des retards dans la réception de leur journal, de nous faire tenir 5 P.T. par timbres-poste ou autrement toutes les fois qu'ils changent de domicile, en indiquant l'ancienne et la nouvelle adresse.



# E. LINDI

General agent

ALEXANDRIA

33, Rue Chérif Pacha, Téléphone 34-39

CAIRO

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

Pour avoir une audition parfaite,  
Pour égayer votre Home,  
un appareil

## Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

# "His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :  
28 Rue Chérif

LE CAIRE :  
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :  
10, Boulevard Abbas

## L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme  
d'Assurances  
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,92

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers,  
Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles,  
Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRE  
Midan Suarès, 3.

Agence Principale à ALEXANDRIE  
6, Rue Chérif Pacha

B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

B.P. 298 - Téléphone 25-36

# Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

## LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

## REINHART & C<sup>o</sup>

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthur" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797  
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

## DÉPARTEMENT ASSURANCES

# DIMITRINO & C<sup>o</sup>

## Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire



# TEXACO

## MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."



**En Egypte**

**Un Cabinet Abdel Fattah Yehia succède au Cabinet Sedky**

Dans sa lettre de démission, pour cause de santé, Sedky Pacha expose l'œuvre accomplie par son Ministère et le Parlement actuel, assurant Sa Majesté le Roi de sa profonde gratitude pour tous les bienfaits dont Il n'a cessé de le combler.

Le nouveau Cabinet comprend des Indépendants et des Itchadistes.

S.E. ABDEL FATTAH YEHIA PACHA, se réservant le portefeuille des Affaires Etrangères, le nouveau Cabinet est composé de :

AHMED ALY PACHA, pour le Ministère de la Justice;

MOHAMED NEGUIB EL GHARABLI, pour le Ministère des Wakfs;

MOHAMED HELMY ISSA PACHA, pour le Ministère de l'Instruction Publique;

IBRAHIM FAHMY KARIM PACHA, pour le Ministère des Communications;

MAHMOUD FAHMY EL-KEISSY PACHA, pour le Ministère de l'Intérieur;

ALY EL-MENZALAOUI BEY, pour le Ministère de l'Agriculture;

SALIB SAMI BEY, pour le Ministère de la Guerre et de la Marine;

ABDEL AZIM RACHED PACHA, pour le Ministère des Travaux Publics;

HASSAN SABRY BEY, pour le Ministère des Finances.

**S.M. l'Impératrice d'Ethiopie en Egypte**

A Suez et à Port-Saïd, S.M. Wesro Menen qui accompagne le jeune prince héritier d'Abyssinie, a été l'objet d'une splendide réception.

Arrivée à Suez dimanche à 16 heures c'est à bord de l'«André Lebou», dans le grand salon des Premières, aménagé pour la circonstance en salle du Trône que S.M. l'Impératrice Wesro Menen reçut l'hommage de ses visiteurs égyptiens.

Représentant de S.M. le Roi au nom duquel il va souhaiter la bienvenue à S.M. l'Impératrice, S.E. Abbas Sid Ahmed, suivi de Leurs Grandeurs l'archevêque copte orthodoxe de Béni-Souf et de Tahta, de M. Verspecke représentant de la Compagnie du Canal, du commandant de la police, de Suez, du lieutenant Ahmed Chawki, commandant p.i. de la garnison des Frontières et des membres de la presse monte à bord. Reçu à la coupée par le commandant Saccone de l'«André Lebou» S.E. le gouverneur de Suez et sa suite sont conduits dans le grand salon où se tient S.M. l'Impératrice.

A Port-Saïd, lundi, Sa Majesté l'Impératrice a été saluée à bord par S.E. Hassanein bey, premier chambellan de Sa Majesté le Roi.

S.M. l'Impératrice a quitté ensuite l'«André Lebou» pour se rendre au gouvernorat où une réception fut organisée en Son honneur.

Le cortège impérial se rendit ensuite à la Basilique Copte Orthodoxe de Port-Saïd où un Te Deum fut chanté.

Dans l'après-midi, Sa Majesté accompagnée de S.E. Hassanein bey a pris le train pour Kantara.

De là, Sa Majesté est partie pour Jérusalem où Elle doit inaugurer la nouvelle Eglise copte qu'Elle a elle-même voulu faire construire.

Le gouvernement de Palestine a mis à la disposition de S.M. un wagon spécial qui lui servira pendant toute la durée de son séjour.

**Les billets aller-retour pour la Palestine**

Nombreux sont, paraît-il, ceux qui achètent des billets aller-retour pour la Palestine et qui, quelques jours plus tard, pour des raisons diverses, reviennent se faire rembourser le montant de ces billets, parce qu'ils ont renoncé au voyage.

A cet effet, le directeur général des Chemins de fer a donné des ordres qu'aucun billet de ce genre ne soit dorénavant délivré à moins que le requérant ne produise son passeport.

**EN ETHIOPIE**

(De notre correspondant particulier)

Nous apprenons que notre compatriote le célèbre pilote Mittelholzer doit arriver prochainement à Addis Abeba, où il a été chargé d'amener, pour le compte du gouvernement Ethiope, un avion trimoteur Fokker, que celui-ci vient d'acquiescer en Europe.

Toute la colonie suisse d'Addis Abeba se réjouit de l'arrivée de ce compatriote et de pouvoir le fêter à son passage. Il est réjouissant de constater que le gouvernement a choisi un Suisse pour amener son acquisition à bon port et de voir que la renommée que notre compatriote a acquis par ses raids en Afrique est grande, non seulement parmi les initiés de l'aviation, mais encore parmi le grand public.

\*\*\*

Le Ras Desta, gendre de l'empereur Haïlé Sélassié Ier, est rentré de son voyage en Amérique, au cours duquel il a obtenu le plus grand succès. Nous apprenons qu'il doit partir prochainement pour la province de Balé qu'il administre et qui doit servir de champ d'expérience pour l'application de la nouvelle méthode d'administration qui doit peu à peu être étendue à tout l'Empire Ethiope.

En même temps que lui partiront les officiers belges, instructeurs de l'armée, qui doivent l'aider dans la réalisation de son programme.

\*\*\*

Le traité de commerce entre l'Ethiopie et la Suisse, signé il y a quelque temps à Paris, semble avoir ouvert des perspectives pour les fabricants et commerçants de notre pays, en les plaçant sous le régime de la nation la plus favorisée. Il serait cependant bon que nos compatriotes qu'attire la possibilité de débouchés nouveaux se montrent d'une certaine prudence pour nouer des relations commerciales. Il y a en effet pas mal de soi-disants représentants de commerce, de différentes nationalités européennes, établis en Ethiopie et qui non seulement n'offrent aucune surface commerciale, mais dont le trafic principal consiste à faire venir des échantillons qui sont ensuite revendus sans que le fournisseur reçoive par la suite ni paiement, ni commandes. On ne saurait trop inviter à la prudence dans des cas similaires et, sauf pour quelques maisons bien établies, d'exiger le paiement anticipé pour tous envois, comme le font d'ailleurs les maisons françaises et allemandes, pour ne citer que celles-là.

En vertu de la situation juridique des européens établis dans le pays, le gouvernement Ethiope est à peu près désarmé pour réagir contre de tels agissements, qui jettent trop souvent le discrédit sur le commerce local et les consuls des puissances européennes représentées eux-mêmes ne sont pas toujours en mesure de donner satisfaction aux demandeurs.

**EN SYRIE**

**Les relations commerciales entre l'Egypte et la Syrie**

Les pourparlers que le gouvernement égyptien avait décidé d'entamer avec la Syrie par l'entremise de la Légation de France au Caire pour conclure un accord commercial à la suite de l'expiration de l'ancien accord, ont commencé. Quelques difficultés semblent avoir surgi étant donné que la Syrie insiste pour la réduction des droits de douane sur les soieries syriennes tandis que le gouvernement égyptien n'approuve pas cette demande.

En attendant, comme nous l'avons annoncé le ministère des Finances a donné des instructions à l'administration des Douanes d'exempter les marchandises venant par la voie de la Syrie de la surtaxe additionnelle.

Notons que l'année dernière 11.500 tonnes de riz ont été exportés en Syrie et que des demandes d'exportation continuent à affluer de Syrie en Egypte.

**EN PALESTINE**

(De notre correspondant particulier)

**La résistance passive**

Depuis quelques mois, les Arabes de Palestine avaient inauguré une politique de non-coopération ou de résistance passive vis-à-vis des Anglais.

Ils refusaient toute invitation aux cérémonies du Gouvernement et préchaient une espèce de boycottage indirect contre l'administration de la Puissance Mandataire.

Mais, il y a quelques jours, certains membres du mouvement nationaliste ont tenu une réunion secrète à Naplouse, afin d'examiner la question de l'expropriation de certains arabes de leurs terrains et le projet d'un emprunt envisagé par le Gouvernement en vue de favoriser le redressement économique du pays.

A la suite de cette réunion, une délégation est allée faire visite au Haut-Commissaire et lui a fait part de ses décisions.

Le Représentant de l'Angleterre a été très sensible à cette démarche et en signe de satisfaction a visité la Foire Arabe de Jérusalem.

En commentant ces événements, la Presse est d'avis que la fameuse proclamation de la politique de non-coopération a désormais fait faillite.

**Le Tombeau de St. Etienne**

La fête liturgique de l'Invention de St. Etienne a été célébrée cette année, le 3 courant, avec un éclat extraordinaire par les Salésiens de Beitjémal, le petit village où, d'après la plupart des archéologues palestiniens, se trouvait le tombeau primitif du Promartyr.

A la cérémonie ont pris part plusieurs personnalités de Jérusalem et de Bethléem.

Dans l'après-midi, le directeur local, Père Sacchetti, a tenu une conférence sur l'état actuel des études et des discussions au sujet de Beitjémal. Il a souligné d'une façon particulière la contribution du Prof. Baumstark, de l'Université de Bonn, à la cause salésienne de St. Etienne, ayant indiqué le chemin pour l'identification de la récente découverte de «Cafar-semelia avec les ruines de Kirbet Um Samel.

En outre il a donné lecture d'une page de l'ouvrage de l'Assommoiriste Père Léopold Dressaire : «Jérusalem à travers les siècles», où l'on dit notamment ce que voici : «A 4 kilomètres au sud de Bethsamès, se trouve, sur une hauteur, l'orphelinat agricole de Beit-Djemal dirigé par les Pères Salésiens italiens. On l'a aperçu peu après la station de Rafat. Robinson, Tobler, Clermont-Ganneau, Victor Guérin, Conder et d'autres avaient pensé que ce site pouvait être celui de Caphargamala ou furent découvertes en 415, les reliques du premier martyr, St. Etienne, avec celles de Gamaliel, de son fils Abibas, et de Nicodème. En 1893 on a proposé une autre hypothèse, d'après laquelle Caphargamala devrait être identifié avec le village de Djemala situé à 30 kilomètres environ au nord-ouest de Jérusalem.

Les deux identifications ont sensiblement la même valeur au point de vue de la ressemblance du nom, de la distance exigée de la Ville Sainte (20 mille romaines ayant un total de 30 kilomètres environ) et de la présence d'une église.

Mais Beit-Djemal l'emporte par la découverte d'un tombeau situé sous le Diaconicon (extrémité orientale de la nef de droite où le diacre remplissait ses fonctions) d'une chapelle byzantine pavée de mosaïques au dessin compliqué et très riche de coloris. (C'est dans le Diaconicon de la basilique de Sion, à Jérusalem, que les reliques du saint diacre reposèrent jusqu'en 439, date où elles furent transférées dans la basilique d'Eudocie, au nord de la Ville Sainte).

**Retrait des Affaires de M.M. Davies Bryan & Co.**

**Grande Vente pour Cause de Fermeture**

**Occasion Unique**

Messieurs Davies Bryan & Co., ont décidé de se retirer des affaires en Egypte et fermeront par conséquent leurs Etablissements du Caire et d'Alexandrie dans un proche avenir. Par suite de cette décision, ils commencent à partir de Lundi, le 2 Octobre, à offrir au public tout le stock actuel de marchandises avec une réduction de 20 %.

Les nombreux clients de Messieurs Davies Bryan & Co., dans toute l'Egypte et le Proche Orient ne manqueront pas sans doute de profiter de cette circonstance unique pour faire des achats réellement avantageux.

**Groppi**  
Midan Soliman Pacha - Le Caire

**Thé Dansant**

Tous les MARDIS - JEUDIS - SAMEDIS & DIMANCHES

**Entrée Libre**

**The Invicta Manufacturing Co. of Egypt**  
Ph. Chapman & Co.

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc.  
Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

- Invicta Smooth Roofing Felt — Coloured Slates Felts
- Invicta Sanded Roofing Felt — Bituminous Lead Sheetings
- Invicta Saturated Sheets — Corkfelt etc.

Seuls fabricants de "Invicta Cold Emulsion" émulsion à froid pour revêtement des routes.

Fabrique à Moharrem Bey  
Téléph. 714

Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha  
Téléph : 72 et 4148

ALEXANDRIE

**CLINIQUE D'AXISA**

ALEXANDRIE

17, RUE NÉBI DANIEL — TÉLÉPHONE 632

Traitement par Ondes Courtes - Radio - électro - magnétiques  
Système D<sup>o</sup> Dobler

**BIÈRE**

**BECK**

La Bière MURE de plus de 6 Mois

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR  
STRAIGHT LINE  
PERFORMANCE  
USE

**VEEDOL**  
MOTOR OIL

Lower Consumption.... Better Body.... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37  
Cairo, Téléph. 535-40

**SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.**

SOUS LA RAISON

**A. I. MANTACHEFF & Co.**

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES

pour toutes Industries.

ابرخروف



TRADE MARK

Agence principale pour l'Egypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :  
1, Rue Eglise Debbane  
phones 7018 - 7019 - 7020

Succursales :  
Caire, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences dans toutes les villes

**Société Commerciale Belgo-Egyptienne**

(S. A. E.)

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654  
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127  
LE CAIRE

**Charbons - Engrais Chimiques**  
**Dédouanages - Transports**  
**Représentations Commerciales et Industrielles**



**Equipez votre voiture avec des**

**Pneus Firestone**

et vous serez satisfait

Magasins de vente : à Alexandrie, 5 Rue de la Gare du Caire. Tél. 1025. - Au Caire, 33 Rue Fouad 1er. Tél. 46548.

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.

lorsque vous avez la guérison à portée de main à

## l'Établissement Thermal

de

# HELOUAN

Les meilleurs bains sulfureux du monde.

Prix très réduits.

## Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

## HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

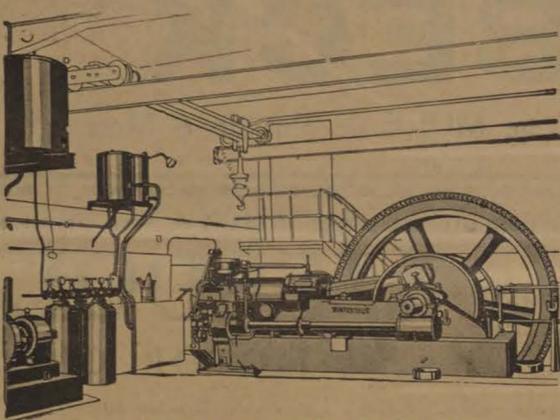
PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer.

Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche



Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR

Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur verticaux et horizontaux Moteurs à Gaz et Gazogènes "S.L.M. Winterthur" Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "S.L.M. Winterthur"

Installations fixes et transportables

Agents exclusifs : The Egyptian Engineering Stores

Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ  
Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

## National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital : Lstg. 3.000.000

Réserves : Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan. Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

## Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000

    " versé . . . . . 500.000

Réserve ordinaire . . . . . 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS—ABOUTIG—BENHA—BIBEH—DEIROUT

FACHN—FAYOUM—GUIRCUEH—KAFR EL ZAYAT—MELLAOUI—TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Épargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Alexandrie - Le Caire - Port-Saïd

délivre des LETTRES de CRÉDIT pour toutes les VILLES D'EAUX

et pour le MONDE ENTIER

Il conserve vos BIJOUX, VALEURS et DOCUMENTS PRÉCIEUX

dans son INSTALLATION MODERNE de COFFRES-FORTS

dont il loue des compartiments à des CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

## Le coin du sourire

### L'épouvantail

La scène se passe dans une petite localité des environs de Londres. Décor : une villa occupée par trois sœurs, vieilles filles, membres d'une société pour la protection de la morale.

On sonne : c'est un mendiant qui vient demander de vieux vêtements.

— Mais, mon pauvre homme, dit celle des trois sœurs qui est allée ouvrir, nous ne sommes que trois femmes ici. Nous n'avons pas de vêtements d'hommes !

Entendant ces paroles, les deux autres sœurs prennent un air épouvanté :

— Tu es folle ! s'écrient-elles. Comment peux-tu être aussi imprudente ! Si ce vagabond, à présent, venait nous attaquer la nuit ?...

Alors, pour réparer sa gaffe, la coupable se précipite à la fenêtre, l'ouvre et crie au mendiant qui déjà s'éloignait :

— Hé ! là-bas ! Ecoutez ! Nous vivons seules, c'est vrai, mais la nuit nous avons toujours des hommes avec nous !...

### Un bon conseil

#### Attention à vos yeux

L'œil, le plus précieux de tous les biens, est de tous les organes le plus délicat. Il est assailli par de multiples et douloureuses maladies qui, graves ou légères, ont des conséquences terribles pour la vue.

Yeux pleureurs ou larmoyants, rouges et enflammés par les poussières, douloureux, irrités, fatigués et surmenés par les veilles, le travail, la lumière, la lecture, l'écriture, la couture, le cinéma. Paupières collantes, rouges et gonflées, chute des cils, démangeaisons, orgelets. Vue trouble, fatiguée et affaiblie par le travail, l'âge ou la maladie, vision de points noirs.

Conservez votre vue et la santé de vos yeux par l'emploi journalier de la « LOTION LUNA ».

Cette merveilleuse préparation n'est ni un remède secret, ni un produit d'une activité dangereuse ou mal connue, mais une préparation d'une innocuité absolue et douée des précieuses propriétés suivantes : Elle fortifie la vue et la conserve, avive le brillant de l'œil et entretient sa limpidité. Son action est étonnante et immédiate, elle calme et guérit.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies de toute l'Égypte.

### Société Misr pour l'Exportation du Coton

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE

Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr

Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :

LINDEMANN & Co.

Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :

MERKLE & Co.

Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

### OSCAR GREGO

ALEXANDRIE : Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE : Tél. 56473, 57915. - B.P. 934

#### ASSURANCES

Incendie. - Transports Maritimes, fluviaux, terrestres. - Automobiles. - Accidents et maladies. - Collectives Ouvrières. - Responsabilité civile. - Bagages. - Vol-Bris de glaces. - Valeurs et numéraires par poste et par messenger. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies :

CALEDONIAN INSURANCE Co.

(Compagnie d'Assurance fondée en 1805).

THE NETHERLANDS

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM

(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

LLOYDS ANGLAIS

"LEVANT"

Insurance and Reinsurance Company de Gènes

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

### Brasserie des Familles

(Jardin d'Été)

Venez-y tous pour déguster

la bière « CRYSTAL »

la crème des bières de la Grande Brasserie

S. A. Budweis (Tchécoslovaquie)

Demandez nos Carnatazi à la Roumaine et les grillades, autres spécialités de la maison.

Emmenez-nous vos amis, vous serez tous les bienvenus.

Brasserie des Familles

près le Crédit Lyonnais

Dir. M. Samuel, ex-prop. de la

Brasserie-Rest. "Petrograd"

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...  
Suisse pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.  
Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.  
Il y fait toujours Dimanche...

## J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télég. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.

Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques, Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.

Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich

LÄNDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.

Elaboration de Devis. -- Inspections, Contrôle, Surveillance.

## The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



## La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

Une des plus anciennes

Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Égypte :

ALBALI & Co.

Alexandrie

4, Rue de l'Archevêché - Tél. 6865 B.P. 467

Le Caire

177 Rue Emad El Dine, Tél. 50919 B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd :

DENIS N. MARKETOS

9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

## CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL : Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS : Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS  
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

## Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT

PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hélovan

Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel  
Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE  
PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

## Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mellawi,

Minet el Kamh, Tanta.

Bureaux Cotonniers : Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas,

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Épargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

## Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1<sup>er</sup> versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1<sup>er</sup> versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

## THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS

pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : AU CAIRE (Abbassieh)

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 - LE CAIRE

A ALEXANDRIE

SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

Assemblée Générale Ord. au Cercle MARDI 10 OCTOBRE à 9 heures 15.

Ordre du Jour :

Admissions et démissions.  
Programme d'activité durant l'hiver.  
Organisation du Jubilé de la Société Suisse d'Alexandrie.  
Divers.  
Propositions individuelles.

Tous les membres du Cercle sont invités à apporter leurs suggestions pour la préparation d'un substantiel programme d'activité pendant l'hiver et la fête du jubilé de notre Société.

\*\*\*

Tournoi Amical de Tir et de Quilles, le Samedi 7 Octobre dès 4 heures au Cercle

Les tireurs et les joueurs de quilles sont invités à venir nombreux et sans inscription préalable.

LE COMITÉ.

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

CLASSES PRIMAIRES

Nous rappelons que la rentrée est fixée au lundi 2 Octobre à 8 heures du matin.

Les inscriptions des nouveaux élèves seront reçues à la Direction de l'Ecole à Chatby les 29 et 30 Septembre de 8 h. à 1 h., (un extrait de naissance est nécessaire). L'âge d'entrée minimum est de 6 ans révolus au 1er Octobre.

CLASSE SECONDAIRE

Une première année de cours secondaires commencera le 2 Octobre à 8 heures du matin. Les élèves ayant terminé leurs études primaires dans notre Ecole et désirant s'inscrire sont priés de se présenter à la Direction à Chatby du 29 au 30 Septembre entre 8 h. et 1 h. Pour les candidats n'ayant pas fréquenté notre Ecole, les parents sont priés de s'adresser au Comité.

M. Walter Réal, licencié ès lettres classiques de l'Université de Genève, est chargé de l'enseignement du français et de branches auxiliaires aux classes primaires et secondaires. Il aura la direction de l'Ecole.

Mme Fiechter, licenciée ès-sciences de l'Université de Lausanne, sera chargée de l'enseignement des sciences et mathématiques et de diverses branches aux classes primaires et secondaires.

Mlle P. Kohlert enseignera l'allemand et quelques branches auxiliaires aux classes primaires et secondaires.

M. H. Scheidegger, instituteur primaire du Canton de Berne, enseignera l'allemand et quelques branches auxiliaires aux classes primaires et secondaires.

L'écologie est de P.T. 60 par mois pour les classes primaires ; de P.T. 200 par mois pour la classe secondaire.

DANS NOS COLONIES

AU CAIRE

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche 1er Octobre à 10.15 a.m. Prédication allemande.

Le cours d'instruction religieuse des catéchumènes en vue de la confirmation du Dimanche des Rameaux 1934 est accessible aux jeunes gens et jeunes filles ayant 14 ans révolus. Ils sont priés de s'inscrire auprès du pasteur jusqu'au 8 octobre.

E. Widmer, pasteur.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 1. Oktober, 10.15 a.m. Deutsche Predigt.

Für den neuen Unterweisungskurs können sich Jünglinge und Töchter, die auf Palmsonntag 1934 konfirmiert zu werden wünschen und das 14. Altersjahr zurückgelegt haben, bis zum 8. Oktober beim Unterzeichneten anmelden.

E. Widmer, Pfarrer.

Retour et Remerciements

Par l'Autonia, mardi dernier à 5 h. 30 de l'après-midi, le drapeau suisse flottant au vent, nos Eclaireurs suisses d'Alexandrie sont rentrés au foyer, mettant ainsi le point final à leur magnifique randonnée à travers nos cités et nos paysages suisses. L'air de bonne humeur et de bonne santé de tous ces jeunes gens faisait plaisir à voir. Sous la direction dévouée de leur nouveau chef de groupe M. A. Magnin, ils avaient eu la bonne fortune d'une paisible traversée. Leur émerveillement, leur fierté, leur gratitude et leur joie en racontant quelque-uns des souvenirs dont tous rapportent la plus abondante moisson ou en rappelant les multiples témoignages de sympathie dont ils furent l'objet de la part de tous ceux, amis connus ou inconnus, qui les entourèrent, étaient aussi émouvant que réconfortant.

Ces jeunes gens ont cimenté pour la vie une amitié renforcée par une bonne camaraderie de tous les instants et par la possession en commun de tout un lot d'images magnifiques, d'émotions jamais ressenties, qui resteront profondément gravées dans leur mémoire et dans leur coeur.

Nous nous faisons l'interprète de tous les parents des Eclaireurs si heureusement rentrés à bon port, en exprimant à tous ceux qui ont

AVIS

Tous les manuscrits et les communications doivent être remis à l'administration du Journal Suisse d'Egypte, au plus tard le jeudi à 9 h. du matin.

FLOREAL

6. Rue Fouad Ier, Alexandrie  
Téléphone 830

Grande Culture à Esbet Khurshed.  
Bouquets & Corbeilles de Mariage.  
Fleurs. - Plantes. - Couronnes, etc.

facilité et embelli le beau voyage de leurs enfants, leur très sincère reconnaissance.

Leur gratitude va tout d'abord à M. Gabriel Junod à qui revient tout le mérite de cette entreprise qui, lourde de risques a été une réussite complète à tous égards, grâce à une organisation sans défauts et à un dévouement affectueux qui ne s'est pas relâché un seul instant. Qu'il veuille bien voir dans le cadeau qui lui a été remis par M. A. Reinhart et par les Eclaireurs, une preuve tangible de cette reconnaissance et des vœux que nous formons pour son succès et pour la réalisation de ses espoirs. Qu'il veuille bien également transmettre à ses parents à M. et Mme Junod à Epalinge, dont nos éclaireurs ont également apprécié l'excellence de l'hospitalité et des tartes de toutes sortes dont ils furent comblés, l'assurance de notre plus sincère gratitude.

Ces mêmes sentiments s'adressent également aux diverses autorités à celle de Fionnay et de la Vallée de Bagues en particulier et à tous ceux, (ils furent si nombreux, qu'en les nommant nous excusons d'omissions involontaires), M. le Dr. Ceresole, M. John Montant, M. et Mme J. Simmen, M. H. Kupper, M. et Mme A. Reinhart, M. L. Gasche, M. le Pasteur Mojon, Mlles Kohler, M. A. Magnin, qui entourèrent nos enfants d'une si rayonnante et si douce sollicitude.

F.

Cercle Suisse Bibliothèque :

Neue Bücher.

(Fortsetzung)

John Galsworthy, Die Forsyte Saga, Roman in 2 Bänden.

Das epische Hauptwerk des vor wenigen Monaten verstorbenen englischen Nobelpreisträgers. Seit Romain Rollands Werk beim Publikum deutscher Sprache so grossen Erfolg gehabt wie dieses. Es schildert das Schicksal einer Familie im Höhepunkt, Niedergang und Verfall des viktorianischen Zeitalters bis zur Gegenwart.

Thomas Mann, Der Zauberberg, Roman in 2 Bänden.

Das letzte grosse, in den heilkräftigen Graubündnerbergen spielende Werk des jetzt in Holland lebenden deutschen Nobelpreisträgers aus der Zeit vor der Gleichschaltung.

Alfred Neumann, Der Teufel, Roman. Oliver Necker, der Genter Barbier und Vertraute des Königs Ludwig XI. von Frankreich, genannt « Le Mauvais », ist der Held dieses unheimlich spannenden, meisterlich aufgebauten Romans.

Maxime Gorki, Drei Menschen, Roman. Zu den ganz Grossen unter den russischen Dichtern gehört neben Tolstoi und Dostojewski auch Gorki. Drei Menschen aus dem kleinbürgerlichen Russland der Vorkriegszeit, die aus Unfähigkeit, Ja oder Nein zu sagen, langsam in Dumpfheit und Laster verkommen, werden ewig von ihren Gewissen geplagt, das sie schliesslich unerbittlich ins Verderben treibt. Voll Spannung und Lebenswahrheit, eine grossartige Milieuschilderung!

Jack London Südseegeschichten Aus der Inselwelt des Stillen Ozeans. Ein Sohn der Sonne. Abenteuerfahrten in der Südsee. Der Seewolf. Unter den Robbenfängern der Beringssee.

Jack London ist ein grosser Künstler, spannend im edlen Sinne, explosiv mit Leben und eigenem Erleben geladen, von meisterhafter Charakteristik. Wer Freude an Abenteuern hat und darüber hinaus Menschenschicksale erleben will, wer sich in seiner engen Umwelt den Blick ins Weite erhalten und die Sehnsucht nach Kampf und Heldentum befriedigen will, der wird Jack London mit Wonne lesen.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison Fondée en 1870  
42, Rue Madabegh, 42. - Le Caire  
Téléph. 46389 - 59776 - 59777.  
ALIMENTATION GÉNÉRALE  
Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine, Volaille, Gibier, Poissons, Huîtres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Suisses d'Egypte

de passage au Caire n'oubliez pas de visiter les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE" ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

Ecole Suisse du Caire

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'intérêt que vous auriez à nous confier votre enfant à partir de l'année scolaire 1933-34. Vous devez songer à l'instruire, et peut-être avez-vous déjà pris des dispositions avec d'autres établissements scolaires de la ville faute de connaître les avantages que nous pouvons vous offrir. C'est pourquoi nous croyons utile d'y insister. Vous savez aussi bien que nous combien nos écoles suisses ont acquis une brillante réputation par suite du choix judicieux des matières d'enseignement, des méthodes éducatives, du sérieux et de la conscience que le personnel enseignant apporte dans l'accomplissement de sa tâche. Nous avons réalisé au Caire une réplique d'une école primaire suisse et tous nos efforts tendent à identifier exactement notre institution à celles de la mère-patrie. Nous suivons les programmes adoptés par la Suisse Romande, et à l'instar des Départements de l'Instruction Publique cantonaux, délivrons à la suite d'un examen dont les épreuves sont celles imposées par le Canton de Neuchâtel, un certificat d'études primaires. Nous ne nous sommes écartés du programme romand que dans la mesure où les circonstances l'imposent. C'est ainsi que nous attachons une attention toute particulière à l'enseignement des langues en considération de son importance dans un pays aussi cosmopolite que l'Egypte. L'étude de l'allemand est introduite sitôt qu'elle peut l'être avec fruit et nous faisons une large place à l'anglais. Ce sont des avantages qui ne sauraient vous laisser indifférent. Il en est d'autres, tels que de fréquentes inspections, l'examen médical mensuel des élèves, des exercices de gymnastique judicieusement choisis, le chauffage des classes pendant l'hiver, que l'on ne peut retrouver dans les autres écoles où même parfois ils sont totalement absents. En outre comme le nombre des élèves est nécessairement limité le personnel enseignant peut exercer sur eux une surveillance active, suivre d'une manière constante et continue leurs progrès et leurs défaillances, de sorte qu'il devient possible de hâter le développement des sujets de choix, tout en vouant aux enfants ayant plus de difficultés à apprendre des soins appropriés.

Comme vous ne l'ignorez pas sans doute, nous avons créé un cours d'études secondaires qui s'adresse aux jeunes filles ayant achevé le cycle des études primaires, et éprouvant néanmoins le besoin d'orner leur esprit, de développer leurs facultés de raisonnement et d'initiative, d'acquies certaines notions utiles.

L'Ecole Suisse leur offre la possibilité d'atteindre ces buts. Le français, l'anglais, l'allemand, la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la comptabilité, la sténographie sont enseignés par un personnel parfaitement qualifié. L'Ecole Suisse se réserve de pouvoir présenter aux examens du Brevet Supérieur les élèves qui se seront distingués au cours de leurs études par leur assiduité et par leurs résultats.

La composition du Corps enseignant offre toute les garanties désirables ; l'Ecole primaire reste confiée à Mlle H. Meister, institutrice diplômée du Canton de Neuchâtel, dont la réelle compétence a fait ses preuves au cours de l'année qui vient de se terminer. Mlle Meister assumera en outre l'enseignement de l'allemand du cours secondaire. Mlle Corboz est chargée du cours secondaire, partie littéraire, histoire et géographie ; elle mettra aussi son expérience des tout petits élèves au service de l'école enfantine. M. S. Bubloz, Docteur ès Sciences économiques et Commerciales, Professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce du Gouvernement Egyptien, continuera ses cours d'arithmétique commerciale, de comptabilité et de Sténographie.

Les concours de Mrs. Moore, qui s'est révélée une excellente maîtresse d'anglais, nous est assuré. Enfin, Madame Munz a accepté de se charger des leçons de couture, nouvellement instituées.

Le Comité de l'Ecole, désirant s'entourer du maximum de compétences, a chargé M. J. J. Roussy, Docteur ès-Sciences, Professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce et à l'Ecole Polytechnique Royale, et Examinateur délégué aux Examens du Brevet Élémentaire et du Brevet Supérieur, de l'inspection des classes, de l'enseignement et des programmes.

Par suite des circonstances indépendantes de notre volonté, nous nous sommes vus obligés de chercher un nouveau local pour notre école.

L'appartement que nous avons pris en location se trouve au centre de la ville, dans un quartier tranquille, rue Mouillard (Champollion) No. 3 (derrière le nouveau Tribunal Mixte).

L'Ecole est installée dans un immeuble spacieux, entouré d'un jardin, où les enfants peuvent se délasser pendant les récréations. Les pièces, vastes et bien aérées, conviennent très bien à leur nouvelle destination.

Les parents, désireux de visiter l'école, sont priés de s'adresser à M. O. Gairing, téléphone No. 46023.

Les leçons commenceront le Lundi 2 Octobre 1933.

Le Comité de l'Ecole Suisse du Caire.

BUHLER toujours en tête du progrès de l'Industrie Meunière



Moulin à cylindres automatique à Jaffa (Palestine) appartenant à Mr. CHEHADÉ ATTALLAH, installé tout récemment par la Maison BUHLER FRÈRES.

Messieurs BUHLER FRÈRES,

Jaffa, le 24 Août 1933.

ALEXANDRIE.

Messieurs,

Je vous confirme par la présente avoir pris possession du nouveau moulin à cylindres récemment installé selon vos plans et instructions.

Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer ma très grande satisfaction pour toute votre fourniture de machines qui présentent un aspect solide, élégant et bien fini travaillant, dès la mise en marche, avec une parfaite régularité.

J'ai obtenu, d'autre part, des résultats inattendus la capacité du moulin étant de 15 à 20 0/0 augmentée et la qualité excellente des farines et issues très recherchée par notre bonne clientèle.

Je vous remercie de même chaleureusement de vos conseils techniques qui, joints à la qualité supérieure de vos machines, assureront le succès de ma nouvelle minoterie.

Je me ferai donc un plaisir de recommander votre maison toutes les fois que l'occasion se présentera.

Veillez agréer, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Sig. : CHEHADE ATTALLAH

BUHLER FRÈRES, Uzwil (Suisse)

BUREAUX A ALEXANDRIE : 14, Rue Stamboul  
Boîte Postale 1622. — Téléphone 11-80.

MANDARA FARM

MONTAZA. — Tél.: 614 R.

Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

Gamoose milk, full cream	P.T.	3	par kg.
Lait de buffesse, avec toute sa crème			
Gamoose milk, light for babies	"	2	" "
Lait de buffesse léger pour enfants			
Cow's milk	"	3	" "
Lait de vache			
Skim milk	"	1	" "
Lait écrémé			
Cream	"	16	" "
Crème			
Table butter	"	5	le paquet de 250 gr.
Beurre de table			
Cooking butter	"	16	par kg.
Beurre de cuisine			
Cooked butter	"	14	par kg.
Beurre fondu			
Tomatoes	"	1	par oke.
Tomates			
Vegetable Marrow	"	1	" "
Courgettes			
Carrots	"	1	" "
Carottes			

Montazah, le 30 Septembre 1933.

Une Démocratie Levantine.

**La jeune République du Grand-Liban et la concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat**

(Suite de la page 1)

Beyrouth, l'antique Berith, est le siège du gouvernement libanais et des autorités de la puissance mandataire. Malgré les sérieux efforts de reconstruction qui ont été entrepris ces dernières années, la ville, qui a gardé un cachet d'urbanisme vieux-turc, donne une impression de chef-lieu de province balkanique.

**Autonomie et administration**

C'est le 1er septembre 1920 que le général Gouraud y proclama l'indépendance du Grand-Liban. L'administration effective du pays resta néanmoins entre les mains des Français jusqu'en 1926. La constitution libanaise proclamée le 23 mai de cette même année consacra pratiquement l'autonomie du pays. Le président de la République, élu pour trois ans fut investi du pouvoir exécutif avec un gouvernement composé de plusieurs ministères. Le pouvoir législatif appartenait à la Chambre des députés et au Sénat. L'introduction de cet appareil parlementaire occidental dans un pays neuf, où les habitants n'ont déjà que trop tendance à discuter, à ergoter, à « faire de la politique », où les problèmes politiques sont essentiellement les problèmes personnels de quelques politiciens ambitieux, ne fut pas heureuse. En octobre 1927, la constitution, dûment révisée, opéra la fusion du Sénat et de la Chambre. L'année dernière, à la suite de l'opposition de plus en plus accentuée que les milieux parlementaires libanais manifestaient à l'égard de la puissance mandataire, M. Ponsot, haut commissaire de la République française au Grand-Liban et en Syrie, dut dissoudre le parlement. Depuis lors, c'est M. Charles Debas, président de la République du Grand-Liban, qui concentre entre ses mains tous les pouvoirs, agissant par mandat du haut-commissaire en véritable dictateur.

Cette méthode de gouvernement, qui porte une très grave atteinte aux droits constitutionnels du peuple libanais, est, naturellement, très impopulaire. Avec cela, la crise économique qui ne cesse de s'aggraver éveille les meilleurs esprits. Un incident qui a mis récemment aux prises les Chambres de commerce locales, réunies en congrès, avec le Haut-commissariat a révélé la secrète tension qui existe entre administrés et administration. Il est clair cependant que le régime parlemen-

taire, sous sa forme la plus démocratique, ne peut être au Liban, comme partout en Orient d'ailleurs, qu'un véritable malheur public.

Et les rivalités de personnes et de clans, déjà exacerbées par les divergences religieuses, n'ont que trop tendance à se perpétuer à l'ombre des institutions parlementaires. Aussi le grand problème qui se pose aujourd'hui à Beyrouth est-il celui de combiner les formes démocratiques du gouvernement qu'impose la constitution libanaise avec le besoin d'autorité que le pays éprouve pour pouvoir marcher de l'avant.

**Organisation et développement**

Les luttes politiques n'ont pourtant pas empêché de sérieux efforts d'organisation. Ceci prouve assez combien il importe que le peuple libanais, au lieu de s'user en vaines luttes intérieures, se consacre entièrement au progrès du pays. Ainsi, par exemple, l'adoption du cadastre suisse, dans un pays où l'incertitude administrative avait complètement bouleversé le régime de la propriété, montre assez la volonté des Libanais de franchir rapidement les étapes de la civilisation moderne. L'assistance financière à l'agriculture, les encouragements prodigués à l'industrie et au commerce sont autant de bons points pour le gouvernement de Beyrouth. A noter que les surfaces cultivées, qui s'élevaient actuellement à 200,000 hectares, ont doublé en dix ans. La sécurité absolue du pays, son organisation administrative, son magnifique réseau routier marquent les incontestables progrès réalisés en quelques années. Beyrouth, qui se glorifie d'avoir 92 journaux et périodiques, est un des principaux centres intellectuels du Levant. On y compte plusieurs universités, collèges, écoles de tout rang, de grands hôpitaux, toutes sortes d'institutions philanthropiques. Le Libanais, intellectuellement très doué, s'assimile avec une étonnante facilité nos dernières inventions. Malheureusement cette facilité d'apprendre ne se trouve pas toujours secondée par les vertus profondes qui seules font le type achevé de l'Occident. Le rationalisme philosophique, qui s'est trop rapidement imposé à la place des traditionnels enseignements religieux, a enlevé aux jeunes générations la force d'âme de leurs ancêtres. Cette régression morale a fait dans tout l'Orient de très grands ravages.

**Perspectives d'avenir**

Ce court aperçu de la situation générale du Liban n'épuise évidemment pas les remarques que l'observateur objectif peut être appelé à faire. Abstraction faite du

fléau politique, de la « politicomanie », on est en droit d'espérer qu'avec la résorption de la crise économique, la République libanaise pourra activer la réalisation du vaste programme qu'elle semble vouloir s'imposer. La protection française lui est cependant une nécessité absolue. Une collaboration franche, sans réserve, généreuse, avec M. Ponsot, dont on est unanime, dans les milieux raisonnables, à reconnaître la pondération, le tact et le souci de faire œuvre durable, est la seule politique intelligente. La Syrie musulmane, malgré le bon sens de ses meilleurs éléments, se lance au contraire dans une politique de nationalisme intransigeant où elle a tout à perdre. Son antipathie pour les chrétiens libanais est de notoriété publique. D'autre part, les 500.000 musulmans du Liban pactent secrètement avec Damas. Il importe donc absolument que la République libanaise, tant dans son intérêt que dans l'intérêt général de la paix en Orient, s'en tienne à une fidélité scrupuleuse — qui est d'ailleurs de tradition chez elle — envers la puissance mandataire.

J. LUGOL.



**CORSETS & BRASSIÈRES**

Sur Mesure

Modèles nouveaux amincissant la taille. Confort et souplesse absolue.

**COUTURE**

Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable. Prix modérés.

**Maison BELINE**

26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361  
3ème étage (ascenseur).



**FABRIQUE COUTARELLI FRERES**

Essayez à partir d'aujourd'hui les cigarettes Coutarelli les seules cigarettes égyptiennes enveloppées dans de la Cellophane Imperméable, en exigeant sur chaque boîte la Marque



pour être certains que le papier enveloppant est bien de la Cellophane Imperméable, le seul produit QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIERE QUI GARANTIT CONTRE LES GERMES QUI GARANTIT CONTRE LA SECHERESSE QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITE Essayez les cigarettes Atlas, Maden Supérieur, Extra-Fine Sapho de la fabrique

Coutarelli Freres

si vous voulez éviter les maux de gorge.

La fabrique Coutarelli Freres est heureuse d'annoncer aux fumeurs que ses produits dont la qualité est unanimement appréciée par les connaisseurs SONT les seules cigarettes égyptiennes dont la qualité est garantie dans l'espace et dans le temps.

atlas maden supérieur extra-fine sapho

**Fred. Stabile & Sidney Salama**

Importateurs de Charbon de terre. Exportateurs de Graines de Coton. Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd. of London (Risques Incendie). NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London & New Zealand. (Risques automobiles). BUREAU: 14, Rue Port-Est. BOITE POSTALE: No. 1532. TELEPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.



LA PLUS DEMANDÉE NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

**NABIL**

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

**Sans filistes 1933**

avez-vous achulé un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder

Le Meilleur Récepteur

PHILIPS

Vous demandez « de bonnes marchandises »

pour votre « bon argent »

Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS a « Super-inductances » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

**PHILIPS**

signifie...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ . . .

PURETÉ SONORE . .

QUALITÉ INÉGALÉE .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable



Super - Inductance

**THE LONDON HOUSE** 14 Rue Sésostris, ALEXANDRIE Téléphone 3171

LES PLUS GRANDS TAILLEURS DE LA VILLE

Grand assortiment de tous genres de TISSUS ANGLAIS.

FLANELLES grises. PEIGNÉS de saison.

TOILES blanches et de couleur, SOIE, etc.

Le travail le plus consciencieux et le plus élégant, au prix le plus modéré. Echantillons à disposition.

**ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA GENERAL**

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient:

BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie:

THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD.

2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647

Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

**HOTEL FAST JERUSALEM**

Adr. Télégraphique: "FASTOTEL" Téléphones: 30 et 31.

B. P. No. 529

**Hôtel de 1er Ordre**

100 Lits

20 Chambres de bain privées Appartements privés

Chauffage Central et eau courante chaude & froide dans toutes les chambres

Restaurant - Bar - Salon de Thé

Cuisine et Service impeccables

Tous les après-midi et soirs orchestre à corde

**Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?**

SHELL CAR POLISH pour nettoyer et faire briller vos Autos.

SHELL FURNITURE POLISH pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD OIL pour tous besoins dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.



Assurez à votre cher Bébé un bon fond de santé en lui donnant de saines et savoureuses bouillies, riches en lait, faciles à digérer, préparées avec la

FARINE LACTÉE

**NESTLÉ**

l'aliment idéal de l'enfant

**Filature Nationale d'Egypte**

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

ALEXANDRIE

Capital & Réserves: L. Eg. 381.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés: Lbs. 10.000.000

Production annuelle en Tissus: Yds 15.000.000

Nombre d'Ouvriers 3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie: Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

MAISON FONDÉE EN 1890

**N. BOTTARI**

Rue Saleh-el-Dine (Ruelle El Ashraf No.13) ALEXANDRIE

Spécialiste pour réparation des carrosseries.

Tapiserie, Peinture d'Auto (DUCO)

